

APPEL À PROJETS

TRANSFORMATION DURABLE DES ENTREPRISES

Analyse du cycle de vie

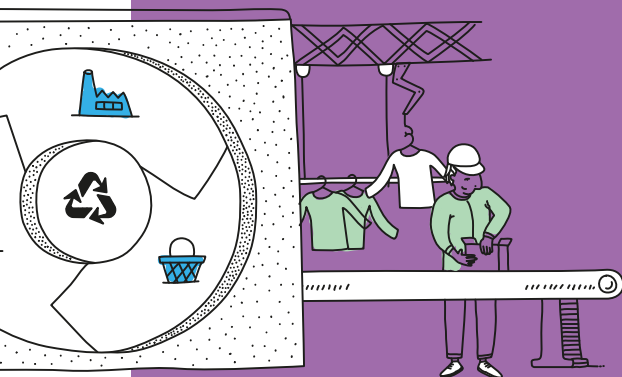
Réduisez l'impact environnemental de vos produits : seul ou à plusieurs ! Cet AAP est pour vous !

C'est quoi ?

- Réalisez une **analyse du cycle de vie** de vos produits/services.
- Approche individuelle : une étude simplifiée afin de **valoriser votre performance environnementale** auprès d'une cible professionnelle. **Bénéficiez d'un soutien financier** à hauteur de 50 % du prix de l'accompagnement (montant maximum de 7 000 €/entreprise).
- Approche collective : **un diagnostic inter-entreprises** sur un même produit/service afin de circulariser votre chaîne de valeur. **Bénéficiez d'un soutien financier** à hauteur de 50 % du prix de l'accompagnement (montant maximum de 20 000 €/par groupement).

Pour qui ?

- Approche individuelle : **les TPE / PME** ayant une offre aux professionnels, domiciliées sur le territoire de la Métropole de Lyon.
- Approche collective : **les groupements d'au moins 3 entreprises** intervenant à différentes étapes d'une même chaîne d'extraction-production-distribution-consommation-élimination d'un produit/service. Dont au moins : une TPE / PME, une entreprise du territoire, une entreprise décisionnaire sur la conception du produit/service concerné.



MÉTROPOLE

GRAND LYON

Conditions d'éligibilité des projets :



- Approche individuelle : **réalisation d'une ACV simplifiée** afin de valoriser la performance environnementale de produits-services avec la mise en place d'une revue critique, de pistes de communication sur la performance environnementale, de pistes d'amélioration continue, d'actions de sensibilisation et une adhésion des personnes concernées au sein de l'entreprise. S'engager à participer à des temps d'échanges collectifs pris en charge par la Métropole de Lyon.
- Approche collective : **réalisation d'une ACV inter-entreprises sur un même produit-service** afin d'identifier des pistes d'éco-conception en précisant ce qui relève de chaque entreprise du groupement ou ce qui relève d'un autre maillon de la chaîne de valeur.
- Réalisation du projet en **2023**.



Quel calendrier ?

- > Lancement de l'appel à projets : **octobre 2022**
- > Clôture de l'appel à projets : **11 décembre 2022**
- > Instruction des dossiers : **janvier 2023**
- > Lancement des accompagnements : **mars-avril 2023**

Où se renseigner ?

Des questions ?

aaptransition@grandlyon.com

Téléchargez le dossier de candidature :

www.grandlyon.com/appels-a-projets

La Métropole de Lyon renforce le pouvoir d'agir des entreprises pour réaliser leur transition environnementale, sociale, économique en mettant à leur disposition des dispositifs d'accompagnement et de financement.

MÉTROPOLE

GRAND LYON